



Inscription
Formation 20h
vinyasa créatif & séquençage

PAR Mélanie Léchenne & Samantha Possetti



Informations

Dates :

- Du 04 au 06 décembre 2026

Tarifs :

- Earlybird jusqu'au 30 août 2026 : Chf. 490.-
- Dès le 1er septembre 2026 : Chf. 550.-

Lieu :

Le shala qui nous accueillera est spacieux, lumineux et stratégiquement placé en pleine nature, proposant également plusieurs chambres d'hôtes à un prix avantageux (50.- la nuitée)

Adresse :

Le domaine du pré sur l'eau
Rue de la Maltière 82H
Bressaucourt

Autres logements intéressants dans la région :

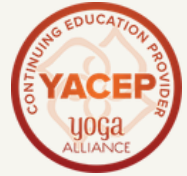
gîte sous les roches, auberge d'Ajoie, auberge du Mouton, il y a également un appartement 4 personnes dans le village sur aibnb

Un parking gratuit est à disposition devant le shala, on peut aussi éventuellement camper sur demande.



Formulaire d'inscription

20h vinyasa créatif



Prénom :

Nom :

Ecole de votre 200h :

.....

Mon adresse :

N° tél & email :

En participant, vous vous engagez à informer Samantha Possetti et Mélanie Léchenne si vous êtes enceinte, si vous avez des problèmes de santé, si vous avez subi une opération dans les 6 mois précédents la formation, si vous souffrez d'une maladie physique ou mentale.

En cas de blessure il est préférable d'avoir un avis médical pour s'assurer qu'il n'est pas contre-indiqué de pratiquer.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accidents ou blessures des participants.e.s. Chaque participant.e assume l'entière responsabilité de ses mouvements durant le cours. Il/elle est tenu.e d'être en possession d'une assurance responsabilité civile, et de toute assurance individuelle privée couvrant les risques de dommages susceptibles d'être causés ou encourus. La responsabilité de Mélanie Léchenne et Samantha Possetti ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par tous/toutes participants/es lors de la formation.

Blessure(s), opération(s), etc. à signaler :

.....

En complétant le contrat, vous vous engagez à verser l'acompte dans les 7 jours. L'acompte est non-remboursable, peu importe le motif. Au 30 septembre 2026, nous n'accepterons plus aucune annulation et le montant total de la formation sera dû. Avant cette date, une annulation écrite est possible.

Un acompte de 200.- (non remboursable) est demandé à la réservation. Le deuxième paiement de Chf. 150.- est dû pour le 15 septembre 2026. Le reste est à payer en cash sur place.

Les informations de paiement se trouvent à la page suivante.

Date :

Signature :

Coordonnées bancaires

Nom: Samantha possetti

IBAN: BE15 9056 3642 9030

Swift/BIC: TRWIBEB1XXX

Adresse: Wise, Rue du Trône 100, 3rd floor, Brussels, 1050, Belgium

Merci d'indiquer l'objet du paiement de cette manière : formation 20h vinyasa créatif, nom & prénom.

Si vous payer depuis un compte Suisse, lorsque vous allez faire le versement, votre banque va vous proposer de payer en Euro : cela s'appelle **un paiement SEPA** qui implique très peu de frais, environ quelques centimes (que vous pouvez déduire de l'acompte). Merci de le faire pour éviter des frais de dizaines de francs. **Votre banque vous indiquera le taux de change** afin que cela corresponde à Chf. 200.- ou au montant du solde.